

La Lettre du Patrimoine

Lettre d'information des sociétés
Montaigne Conseil & Patrimoine



N°76

Mars 2026

ÉDITORIAL

Incertitude : caractère imprévisible du résultat d'une action, d'une évolution.

Depuis novembre 2024 et plus particulièrement depuis janvier 2025, le monde économique vit dans une incertitude majorée. Si l'on pouvait douter du rôle de première puissance mondiale des Etats-Unis, il est certain qu'aujourd'hui, le président américain a une capacité à déstabiliser la plupart des équilibres mondiaux.

Et pour autant, il faut s'adapter à défaut d'anticiper. Avec un peu de recul, il est possible de percevoir énormément de bruit et de parasites autour de l'action du dirigeant américain. Mais les signaux sont ailleurs.

À ce titre, la relative stabilité des marchés financiers depuis le début de l'escalade israëlo-américano-iranienne peut dérouter. Mais les marchés sont toujours à la recherche du signal, plutôt que du bruit.

Un contre-pouvoir tente toujours d'émerger avec une alliance entre la Chine, la Russie, l'Inde et d'autres satellites : en commun, un certain rejet de la première puissance mondiale et un souhait de constituer des réserves autrement que sous forme de bons du trésor américain.

C'est ce type de mouvement qu'il faut repérer ou constater. L'envolée de l'or, et d'autres actifs rares ces 12 derniers mois en sont la conséquence. Mais si l'on recherche les tendances, on constate qu'entre 2000 et 2025, la part du dollar dans les réserves mondiales est passée de 76% à 55%. Pendant la même période, le billet vert a perdu en moyenne 2,8% par an par rapport au Franc Suisse.

À la recherche des signaux, nous vous parlerons donc dans cette lettre de différentes opportunités basées sur ces signaux. Nous avons entrepris depuis 2 ans de revoir et de compléter notre offre de solutions d'investissement à destination de vos patrimoines. Nous poursuivons cette démarche au quotidien.

Nous vous partagerons également la montée en puissance de la production d'électricité par Montaigne Energie, avec plusieurs mises en services de centrales photovoltaïques ce trimestre. Vous serez aussi sondés par mail quant à 2 opportunités d'investissement, dont une dans l'hydroélectricité.

Bonne lecture !

Louis Alexandre de Froissard
Gérant Associé



Louis Alexandre
de Froissard

NOUS CONTACTER



@deFroissard

**MONTAIGNE
CONSEIL &
PATRIMOINE**

www.montaignepatrimoine.fr
contact@montaignepatrimoine.fr



**BORDEAUX - VENDEE -
PARIS**

**Siège : 185 BD Mal LECLERC
33081 BORDEAUX**

**10 Rue Mayet
75006 PARIS**

Des questions pour votre déclaration d'impôt ? Interrogez-nous

Au moment de la déclaration d'impôts, quelques points d'attention peuvent éviter des erreurs coûteuses ou des oublis pénalisants. Il est essentiel de vérifier l'exactitude des informations préremplies, notamment les revenus, les pensions ou les salaires, qui peuvent parfois comporter des omissions ou des doublons. Une vigilance particulière doit être portée aux revenus complémentaires : revenus fonciers, plus-values mobilières, ou encore revenus issus de placements (dividendes, intérêts). Les dispositifs fiscaux spécifiques, comme les investissements ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt (emploi à domicile, dons, dispositifs immobiliers), doivent également être correctement renseignés pour optimiser sa situation. Il ne faut pas oublier non plus les charges déductibles (pensions alimentaires, frais réels professionnels le cas échéant, frais de scolarité de vos enfants (61€ au collège par enfant, 153€ au lycée et 183€ pour l'enseignement supérieur)) ni les éventuels changements de situation personnelle (mariage, naissance, divorce), qui peuvent avoir un impact significatif sur le calcul de l'impôt. Enfin, une relecture attentive avant validation reste indispensable, tout comme la conservation des justificatifs en cas de demande de l'administration. Une déclaration bien vérifiée permet d'éviter régularisations et mauvaises surprises ultérieures.

Pour rappel, en cas d'erreur ou d'inexactitude dans votre déclaration d'impôt, les conséquences dépendent principalement de votre intention (bonne ou mauvaise foi) :

- **Erreur de bonne foi** : l'administration applique un intérêt de retard de 0,20% par mois (soit 2,4%/an sur les sommes dues) et pas de pénalité supplémentaire si l'erreur est reconnue comme involontaire. La correction spontanée réduit fortement le risque de sanctions.
- **Oubli ou insuffisance déclarative (sans mauvaise foi)** : majoration de 01% des droits supplémentaires dus et 20% en cas de dépôt tardif après mise en demeure.
- **Manquement délibéré (mauvaise foi)** : majoration de 40% ; intérêts de retard.
- **Manœuvres frauduleuses ou abus de droit** : majoration de 80% et risques de poursuites pénales.
- **Cas d'omissions de comptes ou revenus à l'étranger** : amendes spécifiques (exemple 1500€ par compte non déclaré, ou plus selon les pays) et sanctions renforcée si les montants sont importants.



Anticipez vos cessions en 2026, plutôt qu'en 2027 : la fiscalité est connue

Anticiper vos cessions en 2026 plutôt qu'en 2027 ne relève pas d'un simple réflexe de prudence : c'est une véritable **stratégie de gestion du risque fiscal**. En 2026, la fiscalité des plus-values reste globalement stable : le prélèvement forfaitaire unique (PFU) constitue le socle, et les régimes particuliers, dont celui de l'apport-cession, sont bien encadrés et maîtrisés par les praticiens. Cette stabilité permet d'arbitrer avec précision, en connaissant à l'avance le coût fiscal d'une cession ou les conditions de report d'imposition. **La loi de finances 2026 durcit les conditions du report d'imposition pour les entrepreneurs, avec un réemploi minimum de 70% du produit de cession et des délais allongés. Le mécanisme de l'article 150-0 B ter est au cœur de ces stratégies.** Il permet, lors de l'apport de titres à une holding contrôlée, de bénéficier d'un report d'imposition de la plus-value. Ce report est toutefois conditionné : en cas de cession des titres par la holding dans un délai de trois ans, une obligation de remploi d'au moins 70 % du produit de cession dans des activités économiques éligibles est requise pour maintenir le report.

Anticiper ses cessions en 2026 peut permettre de mieux piloter son imposition globale. En répartissant ses opérations dans le temps, il est possible de lisser les plus-values, d'éviter des effets de seuil (CEHR etc...) ou encore de tirer parti de dispositifs existants avant une éventuelle réforme. Cela peut aussi offrir l'opportunité de réallouer son capital plus rapidement vers des supports mieux adaptés à ses objectifs ou au nouveau cycle économique. Cette stratégie doit toutefois rester sélective. Céder uniquement pour des raisons fiscales, sans considération pour la qualité des actifs ou les perspectives de marché, peut s'avérer contre-productif. L'enjeu est de trouver un équilibre entre optimisation fiscale et pertinence économique. Dans un environnement où la visibilité fiscale pourrait se réduire à moyen terme, 2026 apparaît comme une fenêtre d'opportunité pour sécuriser ses arbitrages. Une analyse personnalisée reste néanmoins essentielle afin d'intégrer l'ensemble des paramètres patrimoniaux, fiscaux et financiers ; et d'éviter toute décision précipitée.

Point marché

1^{er} trimestre

2026

Le T1 2026 s'inscrit dans la continuité de la fin d'année 2025 : des marchés financiers globalement résilients, mais évoluant dans un environnement plus incertain. La désinflation se confirme dans les principales économies développées, permettant aux banques centrales d'adopter une posture progressivement plus accommodante.

En Europe, la détente des conditions financières et la stabilisation du secteur industriel permettent une reprise encore fragile. Les indicateurs avancés confirment cette tendance, malgré un rythme modéré. **Aux États-Unis**, l'économie ralentit de manière ordonnée. Le marché du travail s'ajuste progressivement, tandis que la consommation demeure robuste. Les entreprises évoluent dans un environnement de financement plus favorable, malgré des incertitudes persistantes. **En Chine**, la situation reste plus incertaine. Malgré des mesures de soutien, la confiance demeure fragile. Le secteur immobilier continue de peser sur la croissance, rendant la reprise inégale.

Banques centrales : une normalisation prudente - La Réserve fédérale américaine, après avoir engagé un cycle de baisse de taux fin 2025, a marqué une pause en ce début d'année. La Banque centrale européenne adopte une approche plus graduelle, dépendante des données économiques. En Europe, l'Euribor 12 mois a légèrement progressé au cours du trimestre, illustrant les incertitudes sur les conditions de financement.

Marchés actions : une correction après 2025 - Les marchés actions ont évolué de manière plus contrastée au cours du trimestre, après une année 2025 particulièrement favorable. Entre le 31 décembre 2025 et le 31 mars 2026 : le S&P 500 a reculé de -4,63 %, l'Euro Stoxx 50 a enregistré une baisse de -3,83 %. Cette correction traduit un ajustement des anticipations des investisseurs. Aux États-Unis, le repli s'explique en partie par des prises de bénéfices sur les grandes valeurs technologiques, dont le poids reste élevé dans les indices. Cette concentration demeure un facteur de fragilité. En Europe, la baisse apparaît plus contenue, soutenue par des valorisations plus attractives et des perspectives économiques en amélioration.

Marchés obligataires : une stabilisation sous contrainte - Les rendements se sont partiellement détendus, en lien avec les premières baisses de taux observées fin 2025. Les obligations souveraines retrouvent leur rôle de diversification, même si les taux longs restent sous pression, notamment aux EUA, en raison des déficits publics élevés. Le crédit Investment Grade conserve un profil attractif. Le segment High Yield reste quant-à lui plus contrasté.

Devises et matières premières - Le dollar se stabilise après sa dépréciation en 2025, évoluant sans tendance claire face à l'euro. L'or se maintient à des niveaux élevés, soutenu par la baisse des taux réels et une demande structurelle forte. Le pétrole évolue dans une fourchette étroite, reflétant un équilibre entre offre et demande modérée.

Synthèse et perspectives - Ce début d'année 2026 met en évidence un équilibre délicat entre soutien monétaire, ralentissement économique et niveaux de valorisation élevés. Si la désinflation constitue un socle favorable, plusieurs éléments invitent à la prudence : la concentration des performances, des tensions sur certains segments de taux, et un environnement géopolitique incertain. Dans ce contexte, certains acteurs adoptent progressivement un positionnement plus défensif.

Point d'attention : le crédit privé - Le crédit privé constitue un point de vigilance. Des tensions ont été constatées au cours du trimestre notamment sur deux fonds (un de BlueOwl et Blackrock). Bien qu'attractif en termes de rendement, ce segment présente des risques croissants : endettement élevé, transparence limitée et besoins de refinancement importants à moyen terme. Aujourd'hui les yeux sont rivés vers le détroit d'Ormuz, cependant la dette privée est à surveiller dans un contexte incertain, il ne faudrait pas qu'il y ait un phénomène de contagion.

Conclusion

Dans un environnement marqué par une croissance modérée et des marchés à des niveaux élevés, les opportunités demeurent, mais nécessitent une approche plus sélective. La diversification, la qualité des actifs et la discipline d'investissement restent les piliers d'une allocation robuste dans un cycle en transition.

Page 3

BORDEAUX - VENDEE - PARIS

Montaigne Patrimoine - www.montaignepatrimoine.fr

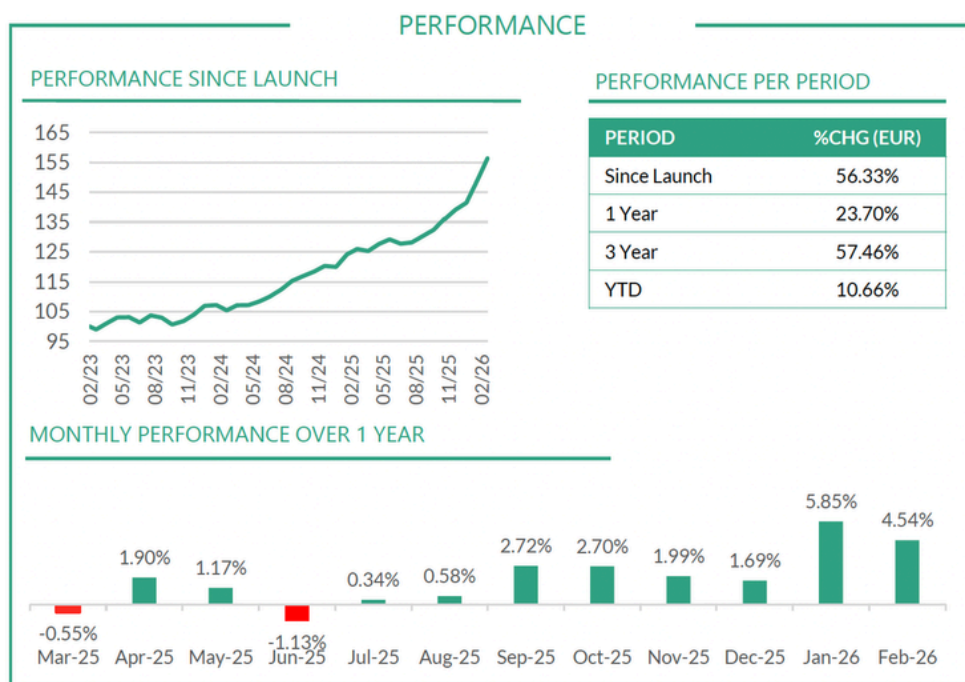
Un mandat de gestion en Suisse dans votre contrat d'Assurance -vie (À partir de 50.000€)

Le « portefeuille permanent » de Browne : une vision simple mais efficace

Nous avons déjà parlé dans de précédentes lettres du portefeuille permanent de Browne, du nom de celui qu'il a inventé. C'est un portefeuille extrêmement simple qui a l'avantage de délivrer une performance stable sur le long terme, surtout quand les taux ne sont pas à zéro. Il est composé de quatre quarts rééquilibrés tous les trimestres :

- 25% d'actions
- 25% d'obligations
- 25% d'Or
- 25% de cash (ou monétaire)

La principale qualité de ce portefeuille réside dans sa **simplicité et sa résilience**. Il fait parfois l'objet de certaines adaptations, à la marge, pour obtenir un profil légèrement plus dynamique par exemple. On peut noter que dans ce système, chaque actif apporte la performance et/ou la stabilité à contretemps des autres.



Le PP de Browne adapté aux actifs Suisses : un mandat de gestion Suisse accessible à tous

Nous vous avons parlé de cette opportunité début 2025 mais nous nous sommes heurtés à des problématiques réglementaires. Nous avons donc repris le sujet pour vous apporter la même solution avec un cadre clair : le contrat d'assurance-vie luxembourgeois. (Il est possible pour certains d'entre vous d'y accéder dans un compte titres à partir de 100.000 €). Ce fond, coté en €, est géré par un établissement Suisse reconnu, qui a conçu un certificat d'investissement uniquement basé sur des valeurs helvétiques et largement inspiré du Portefeuille permanent de Browne, à savoir :

- **25% d'actions**
- **25% d'obligations ou de cash**
- **25% d'Or**
- **25% d'immobilier***

Si la qualité intrinsèque de ce portefeuille Suisse est de combattre l'inflation par une valorisation régulière et progressive, pour une personne habitant en Zone Euro, il apporte également la revalorisation régulière du CHF comme le montrent nos visuels ci-dessous (2,8% par an en moyenne sur 30 ans).

Depuis 2023 le support a gagné plus de 50%. La performance de 2025 s'est montrée exceptionnelle étant donné la très bonne performance de l'Or. Notre objectif de performance concernant l'AMC Swiss Strategic Assets est de produire une performance moyenne nette d'inflation supérieure au taux sans risque, avec une volatilité maîtrisée deux fois inférieure à celle des actions.

Si vous aussi vous voulez découvrir ce mandat Suisse contactez-nous !